

FAIT DU JOUR

LA PRODUCTION AQUACOLE A ATTEINT 2700 TONNES EN 2008

Bientôt des moules et de la daurade dans nos assiettes

CLÉS

2700

Tonnes : la production aquacole en 2008 se porte mieux si on la compare aux quelque 250 tonnes des années 1990. Le nombre d'emplois est passé de 200 à 400.

8

Fermes aquacoles sont aujourd'hui en production : 3 élèvent des huîtres et des moules (2 à Ain Taya, 1 à Ain Tagourait, ex-Bérard - Tipaza), 1 du loup et de la daurade (à Azzéfoun), et 4 du tilapia (2 à Ouargla, 1 à Ghardaïa, 1 à Ain Skhouna - Saïda).

300

DA, c'est ce qu'il faut compter pour un kilo de moules.

Pour l'instant, c'est la pénurie. Je suis en train d'ensemencer mais il faut encore attendre quelques mois...» A la ferme aquacole Orca Marine, à Ain Taya, bonne adresse des amateurs de moules et des restaurateurs en quête d'huîtres, Boualem Khodja se prépare à sortir en mer pour relever ses pochons (sorte de filets) pour surveiller la croissance de ses coquillages. «Je me suis lancé en 1987 sur les conseils d'un ami français, raconte-t-il. Je suis parti apprendre le métier à l'étang de Thau (près de Montpellier) et j'ai ouvert la première ferme en Algérie.» Pour lui, les affaires marchent bien, mais avec 7 t de moules et 1 t d'huîtres en 2008, sa production reste très modeste et insuffisante pour le marché.

Comme le relève l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'aquaculture en Algérie s'est nettement développée depuis le plan national de développement de l'aquaculture. En 1999, le pays ne produisait que 250 t ; en 2008, plus de 2700 t. Mais la part de l'aquaculture ne représente encore que 6% de nos ressources halieutiques totales, ce qui ne permet pas d'atteindre le ratio alimentaire préconisé par l'OMS et encore moins d'exporter. Mais les mesures du Plan national de développement agricole (PNDA) de 2001 commencent à donner des résultats.

Pour Hichem Kara, directeur du laboratoire des bioressources marines à l'université Badji Mokhtar de Annaba, le boom de la production piscicole s'explique en partie par le vaste programme de repeuplement des eaux continentales entrepris par le ministère de la Pêche. «Avant 2001, la production était initialement due à l'exploitation des lacs Oubeira et Mellah (El Kala). Le programme de repeuplement de ces eaux continentales a permis d'introduire entre 2001 et 2006 plus de 55 millions d'alevins (différentes



Tous les jours, à Orca Marine, à Ain Taya, les employés se rendent en barge sur le site en mer à 1 km de la ferme

espèces de carpes originaires de Hongrie et une espèce de tilapia provenant d'Égypte) dans plus de 240 sites (lacs, retenues collinaires et barrages, bassins d'irrigation) répartis sur l'ensemble du territoire.» En parallèle, l'Etat a accordé à tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'aquaculture des subventions pour lancer leur projet. «Ce qui est mon cas, témoigne Boualem Khodja. En 2001, dans le cadre de l'aide à la relance, j'ai bénéficié d'une aide de 40%.»

Le secteur devrait continuer à se développer puisque chaque wilaya porte au moins deux projets d'aquaculture. De nouvelles fermes parmi les huit en activité aujourd'hui devraient démarrer dans les semaines à venir, dont une à Rechgoun (Ain Témouchent) spécialisée dans le loup et la daurade et une d'élevage de crevettes à Oued Zhor

(Skikda) en coopération avec les Coréens. Quatre fermes d'élevage de tilapia financées dans le cadre du Fonds Sud et du Fonds des Hauts-Pla-

teaux vont aussi être construites dans les chefs-lieux des wilayas de Béchar, Adrar, Tindouf et El Bayadh. Un centre de pêche continentale au barra-

L'ÉGYPTE, PREMIER PRODUCTEUR EN MÉDITERRANÉE

«Les expériences marocaine et tunisienne sont loin d'être des modèles en matière d'aquaculture, notamment marine, relève Hichem Kara. Les fermes les plus connues dans ces pays (Marost au Maroc, Hergla en Tunisie) sont compromises pour des considérations environnementales ou économiques. Si l'on considère l'Afrique du Nord élargie, il faudrait plutôt citer l'Égypte en exemple, premier producteur méditerranéen !» Au début des années 1980, l'une des premières écloseseries en Méditerranée a été réalisée dans le Sud tunisien par des privés soutenus par les banques. Mais seule l'activité de pisciculture continentale dans les plans d'eau douce intérieurs et en extensif a connu un développement soutenu. Ces dernières années, une nouvelle activité

aquacole a vu le jour en Tunisie : l'engraissement du thon rouge. Les Marocains, eux, préfèrent élever des poissons (71% de leur production aquacole) plutôt que des coquillages (39% de la production aquacole contre 65% pour toute la région méditerranéenne).

L'Institut marocain de recherche halieutique a mené des essais aquacoles sur quatre espèces de coquillages : la moule, la coquille Saint-Jacques du Pacifique et la palourde pour dynamiser la conchyliculture nationale, limitée depuis les années 1950 à l'ostréiculture avec cinq parcs à huîtres basés à Oualidia, dont la production est destinée principalement au marché local.



HICHEM KARA. Directeur du laboratoire des bioressources marines, université de Annaba

Les trois défis de l'aquaculture

▶ ADAPTER DES PRIX ABORDABLES AUX REVENUS DES MÉNAGES

«Je ne dirai pas que la demande est timide, mais plutôt que l'offre est très insuffisante et inadaptée aux revenus des ménages dans le cas des produits de la pêche. Pour l'aquaculture, les poissons d'eau douce issus des repeuplements sont vendus à des prix abordables, mais ils sont peu disponibles. Les produits des fermes sont pour le moment inexistant sur les marchés. Le risque que

soit de proposer aux consommateurs des produits aquatiques encore plus chers que ceux issus de la pêche. Le risque est réel si les opérateurs se basent sur l'importation d'aliment pour nourrir leurs élevages. La fabrication locale d'aliment s'impose donc, mais impose aussi une forte demande pour devenir rentable.»

▶ VALORISER DAVANTAGE LES SYSTÈMES AQUATIQUES

«Parmi les sites repeuplés en 2001, seule une quinzaine est actuellement

exploitée, ce qui suppose que les productions enregistrées actuellement peuvent connaître un développement encore plus important, moyennant un intérêt des opérateurs à cette activité, la création d'un marché national pour ces espèces et la pénétration du marché international.

Ceci dit, ces introductions d'espèces étrangères ne sont pas sans risque pour l'environnement et le patrimoine génétique national. Je ne parle pas ici de quelques projets de conchyliculture (moules et huîtres), de pisciculture in-

tensive marine (loup, daurade) et continentale (tilapias) au Sud, qui commencent à peine à fournir leurs premiers produits.»

▶ PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

«Les problèmes de l'aquaculture n'étant plus techniques, il faudrait surtout se soucier de la compatibilité de cette activité avec l'environnement, sa viabilité économique et son acceptabilité sociale. Ces considérations soulèvent l'épineux problème du choix des sites et de l'octroi des concessions qui

doivent répondre à de sérieux cahiers des charges. Ces préoccupations sont prises en charge par l'application de l'approche écosystémique qui commence à trouver son application dans le domaine de l'aquaculture. Un atelier a été organisé sur ce thème en avril 2008 à Tipaza et a permis de réunir autour d'une table les différents acteurs. Il y a été question de conflits d'usage. C'est notamment ce problème qui retarde le développement de l'aquaculture en mer

